



### Taux de taxation résidentielle et agricole - 2021

\$ par tranche de 100 \$ d'évaluation	Matane	Petit-Matane	Saint-Jérôme	Saint-Luc
Résiduel (résidentiel)	1.4000	1.4000	1.4000	1.4000
Agricole	1.1100	1.1100	1.1100	1.1100
Six logements et plus	1.4000	1.4000	1.4000	1.4000

### Tarification - 2021

Par unité	Matane	Petit-Matane	Saint-Jérôme	Saint-Luc
	\$	\$	\$	\$
Aqueduc	198.00	198.00	198.00	198.00
Égout	221.00	221.00	n/a	221.00
Vidanges	120.00	120.00	120.00	120.00
Ramonage cheminée	30.00	30.00	30.00	30.00
Dettes mise à niveau de l'eau	45.28	38.39	38.39	175.46
Dettes mise à niveau de l'égout	26.07	26.07	n/a	26.07
Dettes aqueduc règlement VM-179 au frontage (voir note 3)	n/a	15.59	n/a	n/a
Vidange des fosses septiques (voir note 2)	n/a	n/a	n/a	n/a

### Taux de taxation non résidentiel et industrie - 2021

\$ par tranche de 100 \$ d'évaluation	Matane	Petit-Matane	Saint-Jérôme	Saint-Luc
Terrains vagues desservis	2.1700	2.1700	2.1700	2.1700
Taxe sur les immeubles non résidentiels (INR)	2.3800	2.3800	2.3800	2.3800
Taxe sur les industries	3.1656	3.1656	3.1656	3.1656

#### Notes :

- Dans certains cas, une tarification de base relative au diamètre du compteur d'eau et, s'il y a lieu, pour sa consommation excédentaire (tarif à 0.82 \$ du mètre cube excédentaire).
- La vidange de fosse septique est applicable au quatre ans pour un chalet et au deux ans pour une résidence. Elle sera facturée en 2022 pour les résidences et en 2024 pour les deux catégories.
- Dettes aqueduc règlement VM-179 au frontage est un tarif au mètre linéaire.